



# Plateforme Formation du réseau InPact Languedoc Roussillon catalogue de formation

Organisé par



Financé par



# Le mouvement InPact, « Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale » Languedoc Roussillon.

InPact est né du rapprochement de réseaux associatifs agricoles : ADEAR LR, FR CIVAM, Accueil Paysan LR, Terre de Liens LR, Solidarité Paysan, Terre Vivante, les Boutiques Paysannes et les Marchés Paysans LR. L'ensemble de ces réseaux s'est regroupé afin de promouvoir une agriculture plus durable et de proposer des alternatives concrètes aux agriculteurs. Ensemble, nous travaillons à l'élaboration et à la diffusion de références sur l'agriculture durable, à l'accompagnement au changement de pratiques, à la promotion de l'emploi, de l'installation et de la diversité agricole et au développement des liens entre agriculture et territoire. Nos structures ont depuis plusieurs années des habitudes de travail en commun. Les efforts de structuration menés depuis 2011, nous ont permis de mutualiser nos compétences et expériences. En inscrivant nos interventions respectives dans la complémentarité, nous sommes parvenus à construire une offre d'accompagnement élargie au bénéfice des porteurs de projet : circuits courts, agroécologie, accueil à la ferme, éducation à l'alimentation, installation/transmission des fermes... A l'écoute des personnes sur le terrain, nous adaptons et renouvelons régulièrement nos approches pour répondre aux préoccupations et besoins émergents. Notre statut associatif nous confère une capacité renforcée de dialogue, d'innovation et d'expérimentation sur les territoires. En travaillant de concert, nous nourrissons une vision partagée et plurielle de l'agriculture, et construisons des actions positives et collectives qui s'inscrivent dans la durée. Notre travail de terrain nous permet d'être davantage force de position au niveau régional pour faire évoluer les politiques publiques en matière d'agriculture et d'alimentation.

## Un catalogue de formation complet et cohérent

Nous nous sommes réunies pour vous proposer un catalogue complet de formations, de la technique à la gestion en passant par la commercialisation ou le bien-être au travail. La formation, inscrite dans une démarche d'éducation populaire de proximité, est un moyen pour apprendre en continu et vous permet aussi de se rencontrer et d'échanger sur vos pratiques et vos expériences. Ce catalogue régional, permet de mieux coordonner nos initiatives, d'améliorer leur visibilité pour sensibiliser plus largement aux alternatives existantes. Cet outil fait naître et prospérer des complémentarités et des synergies renforçant nos actions sur le territoire languedocien. Si une formation vous intéresse, vous pourrez vous inscrire directement et trouverez sur ce catalogue les contacts des structures organisatrices. Bonne formation à tous !

# Structure(s)

**CIVAM bio 34**

**Responsable** : Céline Mendes - Alice Calvet

**E-mail** :alice.calvet@bio34.com

**Téléphone** : 04 67 06 23 90

**Site d'internet** : <http://www.bio34.com/>

**Adresse** : Maison des Agriculteurs B Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES

Le CIVAM Bio 34 réunit les agriculteurs bio ou en conversion , les entreprises et les consommateurs. Il a pour objectif d'accompagner le développement de la production biologique, participer à l'organisation des filières, promouvoir les produits biologiques.

---

# Sommaire

Greffe des arbres fruitiers Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34, Coral,	Page 5
Greffe de la vigne Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34, Coral,	Page 6
Auxiliaires et ravageurs en maraîchage bio Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34, Coral,	Page 7
Utiliser de manière autonome TéléPAC Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34, Coral,	Page 8
Auxiliaires et ravageurs en maraîchage bio Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34, Coral,	Page 9
Produire du raisin de table en bio Durée: 1.5jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34, Coral,	Page 10
Journée filière agroforesterie et maraîchage Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34, Agroof, Coral,	Page 11
Journée filière agroforesterie et élevage Durée: 1jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34, Agroof, Coral,	Page 12
Itinéraires techniques en maraîchage sur sol vivant Durée: 2jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34, Coral,	Page 13
Optimiser son irrigation en maraîchage Durée: 2jour(s) Organisé par : CIVAM bio 34, Coral,	Page 14

# Greffe des arbres fruitiers

Portée par la FD CIVAM 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

## Objectifs de la formation

■ Appréhender le fonctionnement des végétaux ligneux. ■ Comprendre les principes de la greffe et maîtriser le geste professionnel. ■ Savoir entretenir les sujets greffés.

## Déroulé

- Généralités sur le greffage (cambium, compatibilités entre espèces).
- Période de greffage (mouvements de sève, différentes techniques selon la période et l'espèce).
- Préparation des sujets à greffer.
- Greffons (Savoir prélever, conserver et protéger ses greffons).
- Greffage au printemps (préparation du porte-greffe, greffes de bois, greffes de bourgeon, protocole d'exécution).
- Entretien des greffes (soin - taille).
- Diagnostic des échecs.

## Dates, lieux et intervenants

**09 avr 2024** 30  
09:00 - 17:00 (7hrs)

Sylvie Dupard, Le Filon Vert

### Co-organisateur(s)

### Partenaire(s)



### Soutenu(s) par



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
\_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 02/04/2024

### Tarifs

Adhérent 175€

Non adhérent 175€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres fonds de formation et autofinancement, nous contacter

### Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Repas du midi à apporter

# Greffe de la vigne

## Objectifs de la formation

Être capable de préparer et effectuer un greffage sur sa vigne bio

## Enjeux

Cette formation a pour but d'autonomiser les vignerons sur le remplacement ou le greffage en place afin de produire soi-même sa diversité végétale. C'est aussi un moyen de se former aux techniques de réparation des plantes malades et accidentées par les maladies de bois ou les problèmes de circulation de sève.

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Déroulé

Matin :

Accueil, présentation de la formation

- Définition du Greffage

Rapport bouture/greffage

Impacts des choix et adéquation du triptyque greffon/porte greffe/sol

- Buts et possibilités des techniques de greffage.

- Physiologie végétale appliquée à la greffe.

Les assises génératrices (cambiums et assise subéro-phellodermique)

Circulation des sèves

- Les conditions du succès.

Choix et conservation des greffons.

Saisons du greffage.

Vitalité des portes greffes.

Précision d'exécution.

Travaux d'accompagnement

- Les différentes greffes existantes

Regreffage/sur-greffage/greffage en place.

- Le matériel de greffage

- Ateliers pratiques en groupe.

Après-midi :

- Réalisation de différents types de greffe.

Fente, anglaise, à cheval, T-bud.

- Exercices individuels.

- Bilan de la journée

## Dates, lieux et intervenants

**10 avr 2024**

34

09:00 - 17:30

Marceau Bourdarias, Architecte du vivant

## Co-organisateur(s)

## Partenaire(s)



## Soutenu(s) par



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

# Auxiliaires et ravageurs en maraîchage bio

Labelisée Ecophyto par Vivea / Portée par la FD CIVAM 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

## Objectifs de la formation

Reconnaître et identifier les ravageurs et maladies et perfectionner les techniques innovantes de production en maraîchage bio pour prévenir et anticiper leurs attaques

## Enjeux

Parler de «lutte biologique», c'est en premier lieu parler de relation entre les êtres vivants, c'est favoriser le prédateur naturel du ravageur pour le maintenir sous contrôle, et c'est aussi prévenir en associant et en tirant bénéfice des spécificités des plantes cultivées.

## Déroulé

Module à distance :

- Changement climatique en agriculture : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? - 2,5h à distance
- Reconnaître les auxiliaires et les ravageurs et définir les seuils d'intervention - 3h à distance

Présentiel :

- Présentation de mesures prophylactiques et curatives pour diminuer la pression des ravageurs et des maladies.
- Visite d'une exploitation maraîchère : identification des ravageurs et maladies présents sur les cultures. Présentation, analyse et échanges autour des techniques de lutte préventives et innovantes, mises en place sur l'exploitation au cours de la saison.

## Dates, lieux et intervenants

**15 avr 2024**

34690 Fabrègues

09:00 - 17:00 (7hrs)

Claude Mur, formateur  
en agroécologie

## Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 08/04/2024

## Tarifs

Adhérent 556€

Non adhérent 556€

Non agricole 556€

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

Pour les autres financements, merci de  
nous contacter.

## Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Repas du midi à apporter

## Co-organisateur(s)

## Partenaire(s)



## Soutenu(s) par



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

---

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

---

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

# Utiliser de manière autonome TéléPAC

## Objectifs de la formation

- Connaître les principales nouveautés de la PAC 2023-2027 ayant un impact sur la déclaration PAC
- Connaître et savoir organiser les informations nécessaires à la télédéclaration
- Savoir utiliser les principales fonctionnalités du logiciel et respecter les différentes étapes de la saisie : créer son compte, utiliser l'outil graphique et cartographique, enregistrer des cultures, réaliser la demande d'aide
- Savoir contrôler les informations enregistrées et les corriger

## Enjeux

Depuis 2016, la télédéclaration par les exploitants agricoles de leurs dossiers PAC sur Internet est obligatoire. Aussi, depuis le 1er janvier 2023, le Plan Stratégique National français est entré en vigueur. La nouvelle PAC 2023-2027 possède ses spécificités et de nouvelles opportunités d'aides s'offrent aux agriculteurs et agricultrices. Ainsi, l'enjeu est de former les exploitant.e.s agricoles afin qu'ils puissent connaître les nouveautés de la programmation 2023-2027 et utiliser l'outil TéléPAC en toute autonomie.

## Pré-requis

Utilisation habituelle de l'ordinateur et d'internet

## Déroulé

- Rappels sur l'admissibilité des surfaces, les aides (1er et 2ème pilier) et la conditionnalité.
- Présentation des nouveautés de la PAC 2023-2027
- Présentation des formulaires du dossier PAC et des documents nécessaires à la télédéclaration
- Les principales fonctionnalités du logiciel
- Les différentes étapes de la saisie :
  - o Créer son compte
  - o Utiliser l'outil graphique et cartographique,
  - o Enregistrer des cultures,
  - o Réaliser la demande d'aide,
- Le contrôle des informations enregistrées et la correction.
- Exercice pratique sur des postes informatiques individuels (connectés à internet). Ces exercices se feront sur un compte de démonstration. Une prise en main se fera sur les dossiers personnels des stagiaires afin que chacun identifie ses moyens de connexions, puisse consulter son propre dossier et appréhender ses propres spécificités.
- Echanges et questions avec les intervenantes et animatrices.

## Dates, lieux et intervenants

**23 avr 2024**

09:00 - 17:30 (7hrs)

Salle Pic Saint-Loup Maison des agriculteurs Mas de Saporta CS 10010 34970 Lattes

- Morgane Maitrejean, animatrice viticulture au CIVAM Bio 34, en charge des dossiers PAC  
- Céline Mendes, co-coordinatrice au CIVAM Bio 34 et animatrice élevage, en charge des dossiers PAC

## Co-organisateur(s)

## Partenaire(s)

## Soutenu(s) par



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

## Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 15/04/2024

## Tarifs

Adhérent 112€

Non adhérent 112€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Contribution individuelle de 28 euros pour la formation.

## Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Ordinateur et repas du midi à apporter.

# Auxiliaires et ravageurs en maraîchage bio

Labelisée Ecophyto par Vivea / Portée par la FD CIVAM 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

## Objectifs de la formation

Reconnaître et identifier les ravageurs et maladies et perfectionner les techniques innovantes de production en maraîchage bio pour prévenir et anticiper leurs attaques

## Enjeux

Parler de «lutte biologique», c'est en premier lieu parler de relation entre les êtres vivants, c'est favoriser le prédateur naturel du ravageur pour le maintenir sous contrôle, et c'est aussi prévenir en associant et en tirant bénéfice des spécificités des plantes cultivées.

## Déroulé

Module à distance :

- Changement climatique en agriculture : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ? - 2,5h à distance
- Reconnaître les auxiliaires et les ravageurs et définir les seuils d'intervention - 3h à distance

Présentiel :

- Présentation de mesures prophylactiques et curatives pour diminuer la pression des ravageurs et des maladies.
- Visite d'une exploitation maraîchère : identification des ravageurs et maladies présents sur les cultures. Présentation, analyse et échanges autour des techniques de lutte préventives et innovantes, mises en place sur l'exploitation au cours de la saison.

## Dates, lieux et intervenants

**15 avr 2024**

34690 Fabrègues

09:00 - 17:00 (7hrs)

Claude Mur, formateur  
en agroécologie

**date à définir** (5,5hrs)

Module à distance

**Co-organisateur(s)**

**Partenaire(s)**



**Soutenu(s) par**



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Commune \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
\_\_\_\_\_

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

# Produire du raisin de table en bio

Portée par la FD Civam 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

## Objectifs de la formation

- Acquérir les bases de la production de raisin de table en AB
- Connaître les conditions de mise en place d'un tel atelier, à la fois sur le plan technique mais aussi économique et organisationnel

## Pré-requis

Aucun

## Déroulé

En distanciel : 4h

- Changement climatique en agriculture : une opportunité pour faire évoluer ses pratiques ?
- Fertilité des sols : connaissances de bases sur les besoins de la vigne et l'entretien des sols en bio.
- Choix du matériel végétal (porte-greffes / variétés).
- Préparation du sol, paillage et investissements.
- Récolte et commercialisation (bilan économique simplifié).

En présentiel : 1,5 jour

- Mise en place d'une vigne de raisin de table : implantation, choix du mode de palissage, coûts d'implantation, d'entretien et productivité.
- Conduite de la vigne : la taille, les opérations en vert, la fertilisation, l'irrigation et la maîtrise des adventices, la protection phytosanitaire. Spécificité sous tunnels.
- Témoignages et visites de terrain : retours d'expériences auprès de producteurs.

## Dates, lieux et intervenants

**date à définir** (4hrs)

**Co-organisateur(s)**

**Partenaire(s)**



Module à distance à réaliser avant la formation

**Soutenu(s) par**



## Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 1.5 jour(s)

**Date limite d'inscription** 04/03/2024

## Tarifs

Adhérent 642€

Non adhérent 642€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

## Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Repas du midi à apporter.

## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

# Journée filière agroforesterie et maraîchage

Labellisée Ecophyto / Portée par la FD Civam 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

## Objectifs de la formation

Appréhender la mise en place d'un atelier d'agroforesterie en maraîchage

## Enjeux

Des légumes sous les arbres ou entourés par des haies ?

L'introduction d'arbres au sein d'un système de production bouleverse en profondeur l'écosystème de la parcelle. La biodiversité, la fertilité du sol et l'utilisation des ressources en eau et en énergie s'en trouvent modifiées ! Comment faire cohabiter une grande variété d'espèces sur plusieurs strates, pour en tirer les meilleures synergies dans le contexte du changement climatique ?

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Déroulé

Module à distance : 10,5h

Ces heures vous permettent de suivre la formation en présentiel. Elles sont indispensables au bon déroulement de la formation et pour l'acquisition des compétences et des connaissances.

- 8h : Contenus en ligne sur la plateforme d'E-learning en page 25 d'Agroof (vidéos techniques, documents d'approfondissement, activités d'autoévaluation....).
- 2,5h : Module sur le changement climatique (sera transmis par mail)

Présentiel : 1 jour

- Présentation des derniers résultats de la recherche
- Visite d'exploitations agricoles pilotes en agroforesterie.

## Dates, lieux et intervenants

**date à définir**

**Co-organisateur(s)**

**Partenaire(s)**



Module à distance de 10.5h

**Soutenu(s) par**



## Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 27/11/2023

## Tarifs

Adhérent 781€

Non adhérent 781€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

## Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Repas du midi à apporter

## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

# Journée filière agroforesterie et élevage

Labéllisée Ecophyto / Portée par la FD Civam 30 et co-organisée avec le Civam Bio 34

## Objectifs de la formation

Appréhender la mise en place d'un atelier d'agroforesterie en élevage

## Enjeux

- Comment améliorer le confort de ses animaux ?
  - Comment produire un complément alimentaire de 1er choix, tout en gérant autrement la productivité de ses prairies ?
  - Comment limiter l'accumulation des déjections et les risques de parasitisme ?
  - Comment améliorer l'intégration paysagère de ses bâtiments ?
- L'agroforesterie peut apporter un certain nombre de bénéfices à votre système d'élevage notamment par l'adaptation au changement climatique, mais quelles sont les difficultés techniques et les limites de ces pratiques ? Comment les dépasser ?

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Déroulé

Module à distance : 10,5h

Ces heures vous permettent de suivre la formation en présentiel. Elles sont indispensables au bon déroulement de la formation et pour l'acquisition des compétences et des connaissances.

- 8h : Contenus en ligne sur la plateforme d'E-learning en page 25 d'Agrooof (vidéos techniques, documents d'approfondissement, activités d'autoévaluation....).

- 2,5h : Module sur le changement climatique (sera transmis par mail)

Présentiel : 1 jour

- Présentation des derniers résultats de la recherche
- Visite d'exploitations agricoles pilotes en agroforesterie.

## Dates, lieux et intervenants

**date à définir**

**Co-organisateur(s)**

**Partenaire(s)**

Module à distance : 10,5h

**Soutenu(s) par**



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

# Itinéraires techniques en maraîchage sur sol vivant

**ATTENTION : Nombre de places limité pour cette formation.**

## Objectifs de la formation

Mettre en place des itinéraires techniques en maraîchage sur sol vivant

## Enjeux

Le maraîchage sur sol vivant englobe des principes et des pratiques agroécologiques qui mettent le sol au centre du système de culture. Cette pratique offre de nombreux avantages en maraîchage, puisqu'elle permet de protéger et de régénérer la santé des sols en accroissant la biodiversité végétale et la biodiversité des sols, en entretenant la biologie des sols et en favorisant le recyclage des nutriments. Néanmoins, la mise en place du maraîchage sur sol vivant requiert des connaissances et des compétences techniques et organisationnelles. Cette formation vise à vous guider dans votre réflexion et dans la mise en œuvre du maraîchage sur sol vivant.

## Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux en maraîchage

## Déroulé

[Module à Distance] - 2,5h - A faire avant le 13 octobre.

- Les bases du fonctionnement d'un sol agricole
- Les différents tests de diagnostic des sols

### [Jour 1]

- Rappel des fondamentaux sur le sol, la fertilité, le carbone, la matière organique, l'azote et l'eau et réponses aux questions des stagiaires sur le module à distance
- Présentation des principes d'un sol vivant et définitions
- Gestion technique de la fertilité du sol, le choix des amendements, des outils, les points clés d'attention en bio : notion de ration carbone, entretien des sols, engrais verts, ...
- Mécanisation des opérations de culture : quelles techniques pour maintenir un sol vivant.

### [Jour 2]

- Itinéraires techniques en maraîchage sur sol vivant par type de culture : grimpante, semée, plantée
- Comparaison des itinéraires techniques en maraîchage sur sol vivant avec les itinéraires techniques actuellement mis en œuvre par les participants
- Pistes d'amélioration et d'adaptation des itinéraires techniques afin de favoriser la vie du sol

Les deux jours en présentiel se dérouleront en salle et sur le terrain, sur les parcelles des Jardins de Cocagne Mirabeau.

## Dates, lieux et intervenants

**date à définir** (2,5hrs)

Module à distance sur le sol - A faire avant le 13 octobre.

## Co-organisateur(s)

## Partenaire(s)

## Soutenu(s) par



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

--

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

--

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

## Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 04/10/2023

## Tarifs

Adhérent 518,5€

Non adhérent 518,5€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

## Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Repas du midi à apporter

# Optimiser son irrigation en maraîchage

## Objectifs de la formation

Concevoir une stratégie de pilotage de l'irrigation en maraîchage dans un contexte de changement climatique

## Enjeux

En maraîchage, l'eau est une ressource essentielle et indispensable. Dans un contexte de dérèglement climatique et de tensions de plus en plus fortes sur la ressource en eau, une bonne gestion de l'eau et une optimisation de l'irrigation deviennent primordiales. Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances et les compétences pour mieux gérer et optimiser votre irrigation. Choix du matériel, dimensionnement, pression, pluviométrie, besoin en eau, bilan hydrique seront au cœur de la formation. Vous serez ainsi capable de concevoir votre système d'irrigation et de mettre en place une stratégie de pilotage de votre irrigation. Une visite d'une ferme maraîchère sera aussi proposée, afin de discuter de la conception du système d'irrigation mis en œuvre.

## Pré-requis

- Connaissances agronomiques de bases en maraîchage.
- Avoir réfléchi à son système d'irrigation et à sa conception.

## Déroulé

Module à distance sur le changement climatique : 2,5 h. A réaliser en amont du premier jour en présentiel de la formation.

### Jour 1 :

- Accueil et tour de table : présentation du CRIIAM SUD, présentation des stagiaires et attentes vis-à-vis de la formation
- Notion de débit et pression, pression statique et dynamique
- Débit de pointe : conception d'un réseau d'irrigation, notions d'hydraulique
- Pertes de charges et évolution de la pression
- Le pompage : fonctionnement d'une pompe : les différents types de pompe, les différentes vannes, etc.
- Les vannes : les différents types de vannes, électrovannes et programmateurs, électrovannes connectées
- La filtration : crépine, filtre à sable, filtre à tamis, filtre à disque
- Les conduites : PCV-PE, diamètre intérieur/extérieur, relation mm/pouces, test d'étanchéité des conduites
- Marques principales : netafim, naandanjain, rainbird
- Choix du matériel à la parcelle : calcul de la pluviométrie théorique en fonction du type de matériel
- Les différents types de matériel : couverture intégrale, micro-aspersion, goutte-à-goutte, besoins en débit et pression
- Mise en situation : conception d'un réseau d'irrigation
- Bilan de la journée

### Jour 2 :

- Une visite d'une ferme maraîchère sera organisée le matin ou l'après-midi, afin de discuter du système d'irrigation mis en place et/ou de sa conception.
- Au cours de la journée (visite et salle), le contenu suivant sera apporté :
- Besoin en eau des cultures : ETref, ETM, relations sol/plantes/climat
- Pilotage de l'irrigation : notion de phase de sensibilité, stratégie : doses de référence et fractionnement
- Les outils d'aide à la décision : les mesures au champ : tarière, tensiométrie et sondes capacitatives
- Les graphiques : exemples concrets de suivis, ordre de grandeurs des seuils
- Visite d'une exploitation maraîchère : tour d'horizon du matériel d'irrigation présent sur une exploitation
- Retour sur le module à distance changement climatique : questions et échanges en lien avec la thématique
- Vérification des connaissances acquises au cours de la formation

## Dates, lieux et intervenants

**date à définir** (2,5hrs)

**Co-organisateur(s)**

**Partenaire(s)**



Module à distance sur le changement climatique

**Soutenu(s) par**



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

## Infos complémentaires

**Organisée par** CIVAM bio 34

**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 08/01/2024

## Tarifs

Adhérent 728,5€

Non adhérent 728,5€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

## Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Repas du midi à apporter